

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 26 septembre 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE,
M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membres absents excusés : (5)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme REVEL),
Mme BERNARD (représentée par Mme METGE), Mme CHATILLON, Mme ROLLIN (représentée par
Mme HERVIEU)

Date de convocation : 22 septembre 2008

Délibération n° : 63-2008

Objet : Mutualisation des moyens pour une meilleure coordination des actions envers le public âgé fragile

L'Office des Personnes Agées de Dijon a mis en place, depuis plus de 15 ans, une section d'activité pour faire : « Echec à la Solitude par la Convivialité et l'Animation de Loisirs Ensemble » l'ESCALE.

Son objectif est d'adapter sa proposition d'animation aux besoins des adhérents vieillissants en perte d'autonomie.

Le programme d'activités est axé sur les sorties et construit sur un rythme hebdomadaire. 65 personnes sont inscrites par an.

Deux agents à temps complet ont été recrutés pour ce service d'animation de proximité, aidés par une douzaine de bénévoles. Le service est équipé de 2 mini bus.

L'intervention se décline selon trois niveaux d'autonomie de la personne. Le transport s'effectue soit du domicile, soit de la place Darcy, jusqu'au lieu de promenade avec un circuit et un accompagnement adaptés au groupe.

Au sein de la Direction des Retraités et Personnes Agées du CCAS, 2 services, entre autres, interviennent en faveur des personnes âgées vivant à domicile : le Foyer restaurant d'Alembert et le Service d'Accompagnement Personnalisé (SAP).

Le Foyer restaurant d'Alembert dispose de grandes salles de plain pied ouvertes sur une cour aménagée. Il propose un service de restauration et d'animations ponctuelles. Trois personnels à temps plein y sont affectés. 20 personnes y déjeunent quotidiennement.

Le SAP avait à l'origine pour mission d'accompagner des personnes âgées vivant à domicile dans le cadre d'interventions individuelles et ponctuelles (courses, visites...). 160 personnes sont inscrites à l'année.

Mais son activité s'est élargie en direction d'actions plus collectives.

Afin de répondre à la demande des personnes âgées de bénéficier d'espaces de rencontre sans que le transport ne soit un obstacle, une activité nouvelle a été mise en place fin 2007 : le service de restauration a été rendu accessible à des personnes ne pouvant se déplacer, grâce à l'acquisition d'un mini-bus.

Une proposition de loisirs a également été créée pour prolonger le temps du repas et motiver la convivialité.

Le bilan de cette nouvelle activité encourage son développement.

L'ESCALE et le SAP pourraient unir leurs moyens humains et matériels afin de développer des propositions d'animations plus diversifiées et concertées pour un plus grand nombre de bénéficiaires et dans une meilleure compréhension de l'offre proposée.

La spécificité de chaque professionnel devra permettre une prise en charge adaptée aux besoins de la personne. Elle sera individuelle ou/et collective.

Le dernier trimestre 2008 serait une période transitoire pour un rapprochement des offres. Au 1er janvier 2009, cette action sera menée par la DRPA, dans le respect des objectifs cités plus haut.

Le Conseil d'Administration :

- valide ce projet,
- approuve la dénomination proposée : « ESCALE D'ALEMBERT ».

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGL : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 27 SEP. 2008

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 NOV. 2008

